

Délibération 2026-007

Election du Président de la Communauté

L'an deux mille vingt-six, le neuf Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Michel JILIBERT, doyen d'âge, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 3 Avril 2026.

Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Éric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, M. Quentin DUROS, Mme Sabrina ROMERO, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Olivier DE BENEDICTIS

Conseillers ayant donné pouvoir

M. Pierre CRESUT a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

Conseiller absent excusé

M. Jean-Marc DUMOULIN

Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27

Membres présents -25

Pouvoirs - 01

Membres absents - 01

Exposé

Présidence de l'Assemblée :

Le plus âgé des membres présents du Conseil Communautaire, M. Jean-Michel JILIBERT, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 25 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président.

Il a rappelé qu'en application des articles L. 5211-10 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Mme Caroline VILLA se porte candidate.

Constitution du bureau :

M. Jean-Michel JILIBERT propose de désigner pour ce scrutin 2 assesseurs :

- Mme Nathalie RAYNAUD et M. Gilles JOVIADO se proposant pour occuper le poste d'assesseur.

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne qui lui a été présentée.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	26
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art L. 65 du Code Electoral)	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L. 66 du Code Electoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
Caroline VILLA	26	Vingt-Six

Proclamation de l'élection du Président :

Mme Caroline VILLA a été proclamée Présidente et immédiatement installée et prend la présidence de la séance.

Décision

Le quorum étant vérifié, le Conseil :

- **Proclame** Madame Caroline VILLA, Présidente de la Communauté de Communes Val'Aïgo ;
- **Mandate** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. Julien ASSIE



Pour extrait conforme,

Le Doyen d'Age,
M. Jean-Michel JILIBERT

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le

13 AVR. 2026

31 1000
00 1001
10 1010